

FORMATION POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGE

CAMO 2015

CYCLE ARCHITECTURE ET MAÎTRISE D'OUVRAGE

LA FABRICATION DE LA VILLE DE DEMAIN /
MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX URBAINS

TRAVAILLER ENSEMBLE

Le ^{xxi} siècle sera de plus en plus urbain : la population des villes devrait atteindre 7 milliards, soit 75% des terriens en 2050. Face à cette mutation de civilisation, le rôle de l'architecture et de l'urbanisme est central pour assurer la qualité de vie dans la cité et l'évolution soutenable de la planète.

Commande et projet doivent arbitrer entre :

- des ambitions et des enjeux à l'échelle d'une société mondialisée dont les ressources sont limitées ;
- des cadres économiques, techniques et environnementaux de plus en plus complexes ;
- et recherche d'un dialogue durable entre le projet et la culture qui l'accueille.

Certains bâtiments ou ensembles, modestes ou non, semblent ouvrir cette voix et offrir l'une des réponses judicieuses : à quelle commande répondent-ils, et selon quelles modalités de dialogue entre les professionnels de l'espace construit ?

Guy Amsellem

Président de la Cité de l'architecture & du patrimoine

Olivier Herbemont

Président de l'association AMO

Bernard Roth

Président d'honneur de l'association AMO

AMO (Architecture et maîtrise d'ouvrage) et l'École de Chaillot, département formation de la Cité de l'architecture & du patrimoine, se sont associées depuis plusieurs années pour concevoir le CAMO, (Cycle architecture et maîtrise d'ouvrage), pour favoriser la reconnaissance et le partage d'expérience entre acteurs de la construction, et permettre aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre de comprendre la part de responsabilité de chacun dans la réponse à construire pour la cité du ^{xxi} siècle.

La formation qu'elles proposent est à tout moment mise en perspective par la présence d'un animateur, gage de la cohérence entre les interventions des formateurs, la participation et la restitution de leur expérience par les professionnels inscrits.

LA FABRICATION DE LA VILLE DE DEMAIN

« Une maison doit être comme une petite ville si elle a pour ambition d'être une vraie maison ; une ville doit être comme une grande maison si elle a pour ambition d'être une vraie ville »

Aldo van Eyck, architecte néerlandais (1918-1999)

Mieux répondre aux enjeux urbains

Conçue autour de quatre journées thématiques, la formation offre un format et des contenus renouvelés en 2015 pour répondre à un contexte professionnel et économique évolutif. Elle propose une lecture de l'architecture en milieu urbain au travers d'opérations significatives, en même temps qu'une meilleure connaissance du métier de l'architecte et du dialogue qu'il conduit avec son maître d'ouvrage. Elle repose sur des échanges d'expériences et de points de vue entre formateurs et participants, pilotés par un animateur qui assure le fil rouge d'une séance à l'autre.

Le CAMO a pour ambition

- d'aider à l'analyse de l'espace bâti, édifices et cadres urbains,
- de préparer le maître d'ouvrage à la commande du projet. Identifier les priorités et exprimer les ambitions propres à chaque opération ; les porter au sein d'un dialogue avec les autres métiers jusqu'à la livraison ;
- d'apporter de nouvelles clés de compréhension des attentes de la société, et les moyens d'y répondre de façon pertinente ;
- de développer une culture d'équipe de projet entre les principaux acteurs de l'acte de construire ;
- de contribuer à la création de valeur à la fois patrimoniale et urbaine, par laquelle le commanditaire apporte des réponses mieux articulées aux attentes des collectivités territoriales.

LA CITÉ ET AMO

Le Cycle architecture et maîtrise d'ouvrage (CAMO)
est conçu en partenariat entre l'association AMO et l'École de Chaillot,
département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine.



LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

Présidée par Guy Amsellem, la Cité de l'architecture & du patrimoine est un établissement public industriel et commercial, créé en 2004, dont la mission est de promouvoir et de diffuser la culture architecturale et patrimoniale en France et à l'étranger, c'est à dire de faire entrer l'art de construire en lien avec la ville et l'environnement dans la culture générale des Français, au même titre que la littérature ou la musique.

L'institution est composée de cinq départements :

- Collections (musée des monuments français et centre des archives d'architecture),
- Création architecturale,
- Développement culturel,
- Formation (École de Chaillot),
- Ressources documentaires.

L'établissement entend donner à l'architecture française une vitrine manifeste, invitant un large public, français et étranger, à découvrir en un même lieu les fondements de la culture patrimoniale, les enjeux de renouvellement des territoires et de développement urbain, les dynamiques de l'innovation et de la création architecturale.

Parallèlement la Cité de l'architecture & du patrimoine est un centre de recherche et de ressources sur l'architecture qui nourrit la programmation d'expositions, de colloques et de manifestations autour de la compréhension des enjeux de l'architecture et de l'urbanisme. Elle ouvre par ailleurs régulièrement ses portes aux autres formes d'expression artistique.

L'ÉCOLE DE CHAILLOT

Dirigée par Mireille Grubert, Architecte et urbaniste en chef de l'État, l'École forme les architectes du patrimoine (depuis 1887) et organise aujourd'hui plusieurs formations :

- le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) en architecture, mention « architecture et patrimoine », ouvert aux architectes diplômés souhaitant se spécialiser dans la maîtrise des opérations liées au patrimoine architectural, urbain et paysager ;
- la formation post-concours des Architectes et urbanistes de l'État (AUE) en partenariat avec l'École des Ponts-Paris-Tech ;
- des coopérations internationales menées dans divers pays pour des formations professionnelles de spécialisation au patrimoine ou des échanges avec ses professeurs et ses élèves (Bulgarie, Cambodge, Chine, Grèce, Italie, Maroc) ;
- des cours hebdomadaires d'histoire et actualité de l'architecture et du patrimoine ouverts au public en 2014-2015, sur le thème des enjeux et défis du patrimoine mondial ;
- des formations pour les élus, les maîtres d'ouvrage privés et publics, ainsi que pour les architectes.

L'ASSOCIATION ARCHITECTURE ET MAÎTRES D'OUVRAGE (AMO)

Créée en 1983, l'association Architecture et Maîtres d'Ouvrage (AMO) a pour objet de promouvoir la qualité architecturale en soulignant l'importance du rôle respectif du maître d'ouvrage et de l'architecte, ainsi que de leur dialogue, dans le processus de fabrication de l'architecture dans son insertion urbaine. AMO rassemble principalement des maîtres d'ouvrage publics et privés et des architectes. Visites d'opérations d'aménagement urbain et de réalisations architecturales, conférences et voyages d'études constituent le fer de lance de son action pour diffuser la culture architecturale auprès des maîtres d'ouvrage et mieux faire comprendre aux architectes les contraintes de la maîtrise d'ouvrage.

Le Prix AMO, créé en 1984, distingue des réalisations architecturales exemplaires et des tandems maîtres d'ouvrage-architecte selon les deux thèmes : « habitat, architecture et environnement » et « Lieux de travail, architecture et environnement ».

AMO a publié plusieurs ouvrages tels que : *Nouvel environnement pour l'architecture de l'habitat* (Éditions PC). Une enquête sur la qualité architecturale dans le logement réalisée auprès de 12 maîtres d'ouvrages publics et privés et de 12 architectes », *Les Bâisseurs* (Éditions du Moniteur) qui constitue une première contribution à l'histoire de la maîtrise d'ouvrage, conçue comme partie intégrante de l'histoire de l'architecture.

AMO, constituée à l'origine d'une seule association, ne cesse d'élargir son champ d'action et compte aujourd'hui dix associations régionales, de même statut.

- Nord Pas-de-Calais (1985),
- Rhône-Alpes (1991),
- Provence-Méditerranée (1994),
- Midi-Pyrénées (1997),
- Bretagne / Pays de la Loire (1998),
- Alsace Lorraine / Franche-Comté (2000),
- Limousin (2002),
- Languedoc-Roussillon (2006),
- Aquitaine (2009).

Le ministère de la Culture et de la communication, (MCC) le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'Énergie (MEDDE) et la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) leur apportent leur soutien.

Président : Olivier Herbemont, *architecte, directeur des affaires immobilières d'Air France*

Président d'honneur : Bernard Roth, *président de Périclès Développement*

Parvis des Droits de l'Homme, palais de Chaillot
© Gaston Bergeret/CAPA

sommaire

LA FABRICATION DE LA VILLE DE DEMAIN

I- MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX URBAINS

- **Programme 2015** p.9
**4 journées de dialogue
interactif animées
par Francis Rathier** p.9

- **Intervenants
de la formation** p.19

II- RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- **ABC du CAMO** p.24

- **Modalités
d'inscription** p.25

- **Prise en charge
de la formation** p.25

- **Bulletin
d'inscription** p.27



PROGRAMME 2015

LA FABRICATION DE LA VILLE DE DEMAIN

MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX URBAINS

Chaque journée alterne les enseignements et témoignages de professionnels, la mise en commun de questions et d'expériences grâce au dialogue conduit par un animateur, Francis Rathier

MERCREDI 4 MARS 2015

DIALOGUES AVEC L'ARCHITECT[UR]E ET LA VILLE

Comment l'architecture fabrique la ville dialogue avec la ville – les enjeux pour les acteurs

Bernard Roth / Christian Laroche

Le maître d'œuvre, de la commande à l'œuvre réalisée

Jacques Dubois / Philippe Ameller

MERCREDI 18 MARS 2015

LE PROJET DANS LA VILLE, UNE COMMANDE DANS UN LIEU

L'architecture et le génie du lieu, plaider pour une architecture contextuelle

Adrienne Barthélémy

Innover par l'usage, l'habitat construit la ville

Sophie Delhay / Philippe Choquet, SIA Habitat

MERCREDI 15 AVRIL 2015

COLLABORER POUR CONSTRUIRE, 10 ANS APRÈS

De la tour cœur Défense à la tour Majunga, 10 ans de métamorphose

Rencontre avec Jean-Paul Viguière et visite de son agence

Visite de la tour Majunga (2014) à la Défense A l'EPADESA

Rencontre avec Raphaël Catonnet, directeur général adjoint, en présence de l'architecte et de maître d'ouvrage

MERCREDI 20 MAI 2015

LES LEVIERS DE LA COMMANDE

Table ronde inversée

Exercice pratique piloté par Francis Rathier De la forme urbaine au métabolisme de la ville

Alain Maugard, Remy Feredj, exposé et débat

Conclusion en présence de Bernard Roth, Mireille Grubert et collation



4/03
2015

Dialogue autour de l'architect[ur]e et la ville 9h-17h30

Qu'est ce qui a changé?

La sortie du néolithique :

en France et dans le monde, la grande majorité des hommes vivent maintenant dans les villes, dans des mégapoles ou dans des villes en train de le devenir. Dans le même temps, les campagnes se dépeuplent et les petites villes voient leur centre se délaier.

Qu'est-ce que cela change pour nous, acteurs de la construction? Comment va évoluer la ville de demain? La mégapole est un fait nouveau en perpétuelle expansion. Devons-nous toujours penser en termes de ville européenne, de cité grecque. Devons-nous penser en termes de «ville nuage», résultant de mobilités d'un rayon moyen de 10 à 50 km, comme le pense le sociologue Jean Viard. Sont ainsi posées les questions de la densité, de la construction de la ville sur la ville, du rapport à l'histoire inscrite dans les édifices patrimoniaux comme dans les «vides» de la ville, notamment ses espaces publics. Comment préserver son identité, sa capacité à générer du plaisir et l'envie d'y vivre ensemble, lorsque l'on passe des lieux aux flux? Comment répondre au problème de la rareté des ressources naturelles, à la question de l'économie circulaire et à celle de recherche collective de résilience?

Nos rapports avec le temps ont évolué : temps de travail, temps de loisirs, mais aussi allongement de la durée de vie bouleversant les relations intergénérationnelle. Quelles conséquences dans la gestion des espaces et les relations espaces publics/espaces privés/espaces privatifs?

L'attractivité des villes, compétitivité ou complémentarité?

Avec la réforme territoriale et la montée en puissance des grandes régions, le rôle des villes régionales va s'accroître : l'économiste Laurent Daveziez parle d'attractivité résidentielle; le sociologue Jean Viard travaille sur le «vivre ensemble» et la culture: comment la mégapole multiethnique s'enrichit-elle des différences; l'économiste américain Jeremy Rifkin propose une «3^e révolution industrielle» qui naît de la conjonction de technologies nouvelles et de nouveaux médias et nous engage «vers une ère coopérative émergente».

Comment le couple maître d'ouvrage – maître d'œuvre peut-il répondre avec davantage de profondeur et d'intensité aux préoccupations et ambitions des élus et aménageurs, et participer au renforcement de cette attractivité, c'est l'objet de ce nouveau cycle du CAMO.

rapports et synergies, - apprendre à lire et à voir pour faire, tous co-responsables.

L'architecture est un art appliqué qui répond à une commande et crée des espaces enveloppés.

Elle se bâtit à partir d'une triple exigence :

- le rapport au site : quel rôle joue l'édifice dans sa situation urbaine en termes d'objectifs spatiaux, identitaires, sociaux et sociétaux,
- le rapport au concept: quelle l'ambition l'anime;
- le rapport à la forme architecturale: comment insuffler à un projet toute sa vitalité pour l'inscrire de façon juste et durable dans l'espace public.

Comment l'architect(ur)e construit la ville? N'est-elle que la « fabrication d'un cadre et le décor qui met en scène les rapports sociaux? » (Xavier Fabre, architecte).

Du solitaire au solidaire, nous sommes tous co-responsables: quel est le rôle de chacun des acteurs, maître d'ouvrage, aménageurs, et architectes dans l'acte de construire la ville?

Christian Laroche, architecte
Bernard Roth, promoteur immobilier

Lucé (28), 104 logements, Laroche et Jard, 2009
© L.Nikolau



4/03
2015

Le maître d'œuvre, de la commande à l'œuvre réalisée

9h-17h30

Élargir les champs d'investigation permettant de formuler la réponse à un programme immobilier, tel est le postulat qui engage maître d'ouvrage et architecte dans la perspective de la construction de la ville. Si l'architecte est dépendant de son client pour l'orientation des études, il doit aujourd'hui satisfaire à des obligations qui vont au-delà des sollicitations du marché et de l'équilibre financier de l'opération à réaliser. Les évolutions de son métier le confrontent à de nouveaux objectifs concurrentiels portés par l'aménageur et le politique dans le cadre de cahiers des charges toujours plus précis et exigeants en termes d'urbanité, de développement durable, de sécurité, d'architecture...

La nécessité d'y répondre, avec la conscience de participer à une œuvre collective au delà de la stricte réalisation de l'édifice, est inséparable de la séduction dont il doit faire preuve auprès des décideurs afin d'être choisi comme opérateur.

Pour autant, ces exigences ne sont pas seulement des contraintes auxquelles il faut, bon gré mal gré se soumettre, à minima, afin d'être attributaire d'un lot dans un quartier en devenir. Appliquées à tous les opérateurs, elles sont aussi l'assurance d'une valeur ajoutée collective, où l'apport de chacun enrichira le bien commun, apportant ainsi une garantie de qualité dans les aspects les plus nobles qu'intègre la construction de la ville, et facilitant ainsi les volets plus terre à terre d'une commercialisation facilitée par la promesse d'un environnement projeté riche de qualités urbaines.

L'évolution des métiers imposée par ces nouvelles attentes implique une plus grande cohésion entre le maître d'ouvrage et l'architecte, qui seule sera gage du succès que chacun d'eux espère. La réussite d'une démarche commune passe par quelques impératifs que doivent promouvoir l'un et l'autre dans la volonté d'aboutir : confiance, réactivité, transparence, écoute

mutuelle, reconnaissance des champs de compétence de l'autre, prise en compte des inquiétudes de chacun, sont autant d'éléments qui participeront d'une coopération sereine et fructueuse qui mènera à la réussite.

Au-delà de la seule réponse aux nombreuses contraintes réglementaires, techniques et économiques, la conscience de la responsabilité de chacun dans l'acte de construire définit une ambition et une exigence qui imposent désormais une relation nouvelle, plus confiante et plus étroite entre MO et MOE.

En fin de parcours, nous mettrons en lumière quelques exemples de réussites emblématiques nées de la coopération exemplaire entre maîtres d'ouvrage et architectes.

Philippe Ameller /
Jacques Dubois, *architectes*
Ameller & Dubois associés

Eaubonne (95), Lycée Louis Armand,
Ameller et Dubois, 2008
© Agence Ameller-Dubois, DR

Logements ZAC Boucicaut, 2014
© Agence Ameller-Dubois, DR

18/03
2015

Le projet dans la ville, une commande dans un lieu

9h-17h30

La qualité du cadre de vie et de l'architecture est un bien pour tous, qu'il s'agisse de l'utilisateur quotidien comme du simple promeneur. Cette qualité dépasse la dimension pratique et constructive. Bien que difficile à expliciter, elle peut être ressentie par tout un chacun. Notre culture urbaine définit la qualité architecturale comme la capacité de l'édifice à former un tout cohérent avec ce qui l'entoure, au-delà de lui-même. Ainsi, la séance aura pour objet de s'interroger sur les notions d'harmonie et d'originalité en architecture, ainsi que d'insertion dans un environnement bâti ou naturel.

Des exemples de projets à des échelles variées, publics et privés, permettront de définir et de s'approprier une méthode d'analyse d'un projet architectural dans un contexte donné, et de montrer comment un projet peut se nourrir des caractéristiques d'un site.

Cette méthode, basée sur l'observation du site, sa géographie, son histoire et les usages qu'il accueille, permet une appréciation objective et partageable de ce qui fait qualité.

Elle permet de partager une culture commune pour construire ensemble un cadre de vie durable.

En complément de cette approche itérative, un exercice d'analyse critique en petit groupe sera proposé à partir d'un dossier réel de demande de permis de construire.



Adrienne Barthélémy,
Architecte des bâtiments de France
Service territorial de l'architecture
et du patrimoine d'Indre et Loire

Logements à Saint-Cyr-sur-Loire (37)
© A. Barthélémy



18/03
2015

Innover par l'usage, l'habitat construit la ville

9h-17h30

La fabrication de la ville est aujourd'hui encouragée par l'objectif de construire plus dense. Comment faire pour que la densité urbaine devienne une valeur positive pour les habitants ?

Probablement en faisant en sorte qu'elle produise des proximités, des partages, des rapprochements, de l'imprévu, de l'improbable, de l'« autre ».

La fabrication du logement est quant à elle stimulée par l'aspect pluriel et changeant de ce que nous appelons la famille. Cette réalité évolutive nous fait sortir collectivement d'une vision standardisée. C'est une chance, car nous aimons que les logements soient interprétables par les habitants pour déclencher quelque chose qui s'appellerait l'appropriation, l'invention, la rencontre, le multiple pour soi et avec les autres, quelque chose qui déclencherait le désir et la liberté d'habiter.

Nous voyons ces conditions contemporaines non comme des contraintes mais comme des leviers de projets qui stimulent l'« habité » du point de vue du partage et des usages d'un territoire qui s'étend bien au-delà du logement. La grande échelle (celle du territoire) et la petite échelle (celle de l'usage) sont intimement liées, et il n'y a pas deux situations à habiter - la ville d'un côté et le logement de l'autre - mais une seule, continue.

Le projet de 53 logements locatifs sociaux Machu-Pichu à Lille revendique la dimension collective et sociale de l'habitat au travers de la création d'espaces partagés, non prévus au programme mais compatibles avec le budget. Il n'aurait su trouver de réalité sans la volonté du maître d'ouvrage de réaliser un cadre de vie qui soit facteur de lien social entre habitants de l'immeuble et du quartier.

Ce projet pour Lille a trouvé un écho enthousiaste chez SIA Habitat, maître d'ouvrage de l'opération et obtenu le soutien de la Ville.

La séance montrera les processus qui ont permis de dépasser l'ambition initiée par le simple projet architectural. Nous verrons comment la question de la gestion de l'opération, celle de la relation avec les associations de quartier et la place de la culture artistique ont pris corps tout au long de la conduite d'un projet innovant, mais aussi comment faire ensemble conditionne le vivre ensemble.

Sophie Delhay, *architecte*
Philippe Choquet, *Directeur du Développement et de la Promotion, Groupe SIA Habitat*

Lille (59), Immeuble Machu Pichu
© Julien Lanoo

15/04
2015

Collaborer pour construire - 10 ans après

9h-17h30

Créée en 1992, l'agence Jean-Paul Viguiier et Associés, Architecture et Urbanisme est une agence internationale. Elle compte 12 associés et environ 90 collaborateurs. Le CAMO lui a déjà consacré en 2008 une journée d'étude « appliquée ».

La démarche de l'agence est de révéler l'unicité qui fait la valeur de chaque bâtiment et de chaque lieu. Cet enjeu traverse un vaste champ de projets internationaux allant du plan d'urbanisme au mobilier urbain en passant par de l'habitat, des hôtels, des lieux de travail (bureaux, sièges sociaux, centre de recherches, laboratoires), des équipements publics (médiathèques, hôpitaux, écoles et universités, musées publics ou privés), des paysages et des bâtiments exceptionnels comme le Pavillon de la France à l'Exposition Universelle de Séville.

La visite de l'agence permettra d'éclairer les différentes facettes du travail des architectes et les conditions matérielles de leur exercice. Sera également abordée la coresponsabilité de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre dans la fabrication de la Ville et la nécessité d'une nouvelle proximité entre tous les intervenants.

Jean Paul Viguiier ouvrira le dialogue autour des modalités de relation avec les maîtres d'ouvrage, et souvent avec l'investisseur, depuis la commande jusqu'à la réalisation, dans le cadre d'une profonde évolution des métiers, notamment autour de la logique financière.

Rencontre avec Jean-Paul Viguiier à l'agence « Jean-Paul Viguiier et Associés », Architecture et urbanisme



La Défense, Tour Majunga 2014,
Agence J.P. Viguiier et associés
© Takuli Shimmura



15/04
2015

Collaborer pour construire - 10 ans après

1/ Que s'est-il passé depuis 10 ans ?
Visite commentée de la tour Majunga (J. P. Viguier, architecte, 2014) en contrepoint de la tour Cœur Défense réalisée dix ans plus tôt et réputée d'avant-garde : nouvelle commande, nouvelles bases architecturales et technologiques, nouvelles données et mutations de l'espace urbain au XXI^e siècle; Implantation, caractéristiques climatiques, logique formelle et distributive, choix fonctionnels et techniques, espaces végétalisés... quelle histoire nous raconte ce bâtiment tout juste livré ?

2/ Que va-t-il se passer dans les prochaines années ?
«Vivre, c'est passer d'un espace à l'autre en essayant de ne pas se cogner» disait Georges Perec, dès 1974, dans «Espèces d'espaces».

À l'EPADESA (Établissement public d'aménagement de la Défense Seine Arche), Jean Paul Viguier invite certains acteurs des projets en cours à débattre autour de la maquette générale des quartiers de la Défense :

Comment traiter l'échelle humaine dans un univers de mégapole et gérer des flux tout en valorisant les lieux ?

Comment la temporalité du projet répond aux enjeux croissants de la financiarisation ?

Visite à l'EPADESA
Site de la Défense, Nanterre

La Défense, Tour Majunga 2014,
Agence J.P. Viguier et associés
© Takuli Shimmura



20/05
2015

Les enjeux de la ville de demain

Les leviers de la commande architecturale

**Table ronde inversée animée
par Francis Rathier**

*Que demander à un architecte ?
Que sait-il faire ? À quoi sert-il ?
De quoi est-il responsable ?*

Cette matinée constitue un moment particulier de la formation pour approfondir, rendre compte et échanger autour de ce qui a été acquis lors des quatre précédents modules.

Ce moment vise à dégager ce qui constitue des points clefs pour le dialogue entre l'architecture et la ville et la collaboration des principaux acteurs : maître d'ouvrage et architecte et plus largement avec ceux qui sont impliqués dans l'acte de construire.

Les stagiaires seront amenés à approfondir ce qu'ils auront « consigné » au cours de ces journées. Il s'agira : de revenir sur les mutations qui touchent la ville à l'ère des flux généralisés (où les lieux n'ont pas dit leur dernier mot avec la recherche des micro-centralités et la place rendue à la nature dans la ville); d'approfondir la place de l'usage pour concevoir, à partir des caractéristiques de chaque site,

des espaces générateurs de lien social et d'«esprit des lieux» et des projets singuliers, attentifs à ce qui les entoure; enfin d'explorer la contrainte du concours et les conditions du travail coopératif entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre pour révéler «l'unicité qui fait la valeur de chaque bâtiment et lieu». De cet ensemble d'idées, il ne s'agira pas d'en tirer un manuel, mais simplement d'en dégager quelques notions clefs, quelques bonnes pratiques, celles peut-être dont chacun pourra se dire qu'elles s'inséreront dorénavant dans sa pratique professionnelle.

Cette réflexion collective, menée avec les participants, permettra d'installer un dialogue et d'approfondir la réflexion lors d'une table ronde. Nous l'avons intitulé table ronde inversée parce que la matière première en est ce que chacun aura appris après sa participation aux précédents modules et qu'il s'agira de partager et d'approfondir avec les professionnels invités pour participer à ce moment de réflexion.



Paris XVème, logements et bureaux RATP
© RATP-D.Sutton, 2013

Chantier Sodéarif, Carrefour Cardinal
Lemoine/rue des Écoles © DR

20/05
2015

De la forme urbaine au métabolisme de la ville

9h-17h30

Dans un contexte d'hyper-urbanisation, la question de remplir des obligations « qui nous dépassent », comme disait Paul Valéry, est posée à tout opérateur de la fabrication de la Ville.

La politique foncière d'une grande entreprise industrielle comme la RATP rencontre de nouvelles problématiques urbaines et s'y confronte. Comment une telle politique immobilière peut-elle faire sens, au-delà de ses propres critères et ratios internes en tenant compte notamment du caractère immuable, structurant et pacificateur, non seulement de ses bâtiments, mais aussi de ses espaces privés, de transition et des espaces publics qui l'accompagnent ?

Le travail sur la forme des villes s'exerce aussi par le retour à des micro-centralités, par la représentation de la nature au centre des agglomérations, ainsi que par le rapport produit entre la forme urbaine et son étalement, et l'intensité qui en résulte.

Mais la morphologie ne peut dissimuler plus longtemps que le métabolisme de la ville, passant des lieux aux flux, est devenu un enjeu majeur pour la régulation optimisée des « entrants » (énergies, air, transports, logistique, matériaux...) et des « sortants » (déchets, produits recyclés, données...).

L'exemple suisse de la « Société à 2 000 watts, Genève » illustre ainsi que les modes de vie durables précèdent et conditionnent le concept de ville durable.

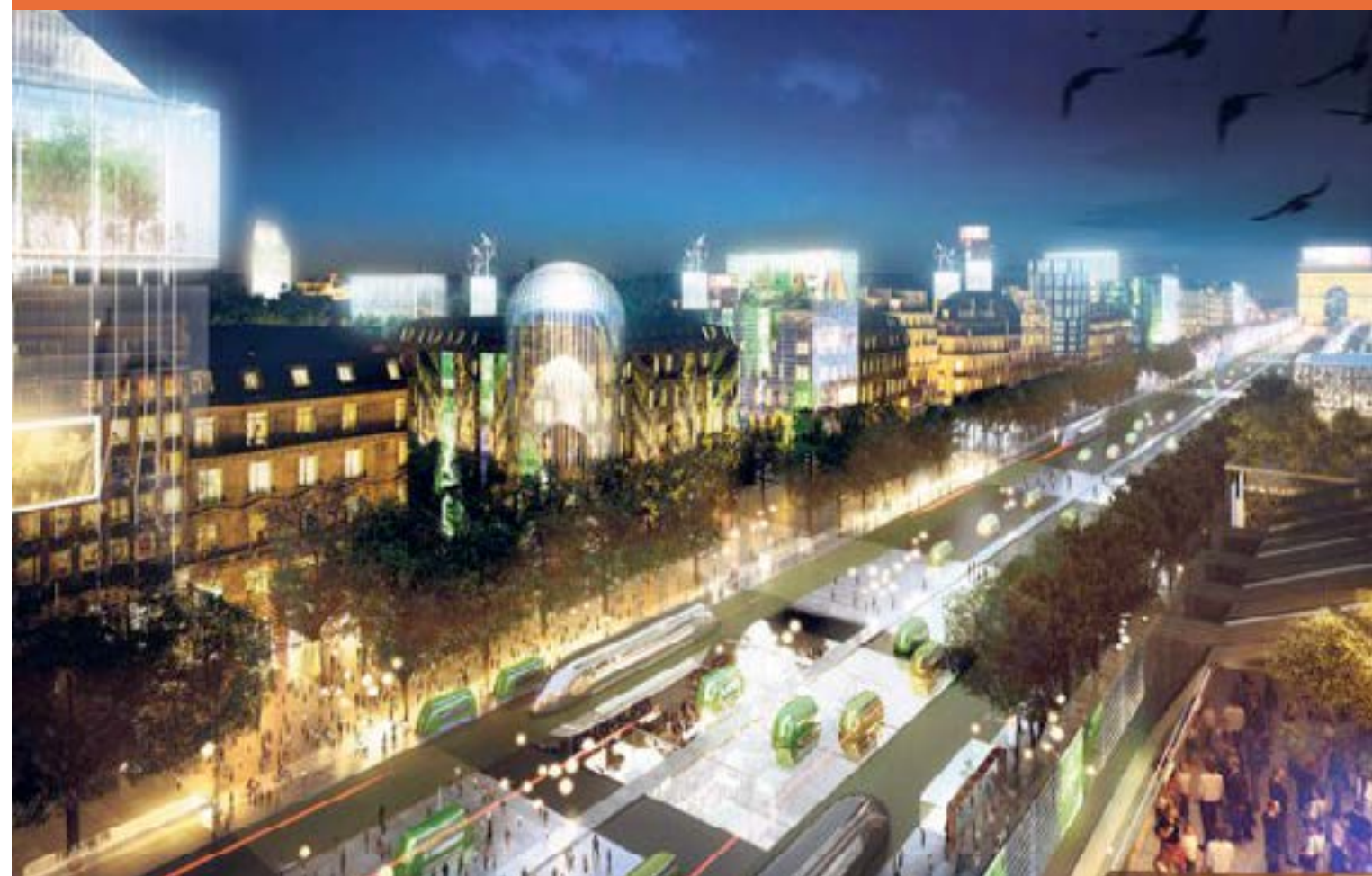
Clôture du cycle en présence de Bernard Roth, maître d'ouvrage privé et Mireille Grubert, directrice de l'école de Chaillot.

**Visite privée guidée du musée
ou d'une exposition temporaire
de la Cité**

Remy Feredj
directeur Immobilier de la RATP
Alain Maugard
président de QUALIBAT

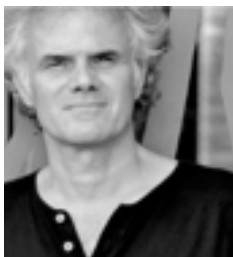
LA FABRICATION DE LA VILLE DE DEMAIN

MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX URBAINS



L'Avenue des Champs-Élysées en 2025 : réflexion sur la réorganisation des flux et des fonctions en développant verticalement de nouveaux usages
© Jean-Paul Viguier et Associés Architecture et Urbanisme

LES INTERVENANTS DE LA FORMATION



Philippe Ameller

Architecte DPLG depuis 1982, P. Ameller débute son activité avec le concours du ministère des Finances à Bercy, le 3e prix. Il collabore en qualité d'associé à l'agence de François Monnet puis à celle de Christiane Schnmuckle-Mollard (ACMH), avec lesquels il signe plusieurs projets d'équipements publics à Paris : le commissariat de police de la place des Invalides (Paris VII), la médiathèque du Patrimoine à l'Hôtel de Croisille (Paris III), ...etc.

Il fonde l'agence Ameller & Dubois avec Jacques Dubois en 1989, agence d'environ 35 salariés aujourd'hui, principalement orientée sur la réalisation d'équipements publics (santé/EHPAD, sécurité, enseignement) et de logements. Il est titulaire d'un diplôme en ingénierie et architecture HQE (haute qualité environnementale) depuis 2005.



Adrienne Barthélémy

Architecte des bâtiments de France (2005), Architecte et Urbaniste de l'État, adjointe au chef de service du service territorial de l'architecture & du patrimoine d'Indre-et-Loire.

Elle est en charge des subdivisions de Chinon et Neuillé Pont-Pierre, ainsi que des secteurs sauvegardés de Richelieu et Chinon.



Sophie Delhay

Architecte diplômée de l'ENSAP (Lille, 1999), lauréate des Nouveaux albums des jeunes architectes (NAJA, 200). Cofondatrice de Boskop architecte (2004 -2008), après une opération remarquée de 55 logements expérimentaux à Nantes, Sophie Delhay crée sa propre agence à Paris fin 2009. Après avoir enseigné à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, elle rejoint celle de Versailles en septembre 2014.

Sophie Delhay aborde les différentes échelles de la ville avec l'intuition que le projet n'est pas une fin en soi, mais plutôt l'amorce d'une histoire, à venir et forcément plurielle : comment partager/mutualiser le territoire et réinventer les formes de la densité Comment rendre positif ce qui se dessine à l'aune des nouvelles réglementations ? Comment stimuler le potentiel d'appropriation ou l'imaginaire des destinataires des projets ? Son architecture fait du « vivre ensemble » un levier du projet, à partir duquel le paysage, la ville et l'architecture prennent forme et la condition d'une écologie aussi bien sociale qu'environnementale.



Jacques Dubois

Architecte DPLG (1985), titulaire d'un CAP de mécanique automobile et d'un DEUG d'histoire. Il débute sa carrière comme architecte indépendant, il réalise des études d'urbanisme sur la Plaine-Saint-Denis avec Jean Laberthonnière.

Il fonde l'agence Ameller & Dubois avec Philippe Ameller en 1990.

L'agence est très investie depuis une dizaine d'années dans les réalisations HQE et BBC.

LES INTERVENANTS DE LA FORMATION



Rémi Feredj

Diplômé de l'IEP Bordeaux, docteur en sciences économiques, R. Feredj a commencé sa carrière au Conseil général des Landes en 1985. Il rejoint la RATP comme responsable de l'Unité « gestion patrimoniale » au sein du département du patrimoine, (déc.1994) avant d'être nommé délégué, puis directeur (oct. 2004). En 2008, R. Feredj prend la direction du département espaces et patrimoine, puis celle du département des achats et de la logistique (HAL, 2009). Il est aujourd'hui directeur Immobilier de la RATP, président de Logis Transport, filiale HLM du groupe ainsi que de la Société d'Etudes et de Développement Patrimonial (SEDP). En 2012, il remporte le Trophée de *Directeur Immobilier de l'Année*» décerné par l'Association des directeurs Immobiliers (ADI)



Christian Laroche

Architecte diplômé en 1978, Christian Laroche a partagé son activité entre l'architecture, (Atelier d'architecture Laroche Jard & Associés) et l'enseignement (ENSA de Paris Val-de-Seine). Il a participé à de nombreux concours d'urbanisme (Oran, plan directeur, 1985; Maisons-Laffitte, étude du centre-ville 1998; Orléans, ZAC de la Manufacture, 2001; Chartres, nouveau quartier 900 logements, 2004.) Outre la réalisation de nombreux logements (500 logements en cours dans la caserne Maurice de Saxe à Blois), il a construit 12 lycées et collèges depuis 1990 (lycée Suger à Saint-Denis, 1994, collège Albert Camus à Miramas, 1999, lycée Voltaire à Orléans, 2000...etc) et un établissement régional d'enseignement adapté (EREA à Vaucresson) qui combine un établissement pour enfants handicapés avec un internat et un hôpital. Il a livré des ensembles commerciaux à Maurepas et le Retail Park des Clayes-sous-Bois et conduit les études de la restructuration de l'usine LU à Ris Orangis. Après avoir contribué à l'aménagement de villes nouvelles de la région parisienne et à des opérations de restructuration dans les banlieues, Christian Laroche développe une recherche sur l'habitation résidentielle porteuse de valeurs d'insertion urbaine et sociale et de qualité environnementale, pour des programmes sociaux ou en accession.



Alain Maugard

Ancien élève de l'École polytechnique (X1962) et ingénieur des ponts et chaussées, il entre au ministère de l'Équipement en 1967, avant d'être nommé chef de l'urbanisme opérationnel et de la construction à la DDE des Hauts-de-Seine en 1972. Il devient directeur adjoint de la DDE de Meurthe-et-Moselle en 1975. Il est nommé chef du service de la politique technique à la direction de la construction et Secrétaire permanent du Plan Construction (1978-1981) quand Roger Quilliot puis Paul Quilès, ministres de l'Urbanisme et du Logement, l'appellent à leurs côtés comme directeur adjoint de cabinet (1981-1983-1985). A. Maugard est directeur de la construction de 1984 à 1990, puis directeur général de l'Établissement public pour l'aménagement de la Défense (EPAD) entre 1990 et 1993. Nommé ingénieur général des Ponts et Chaussées en 1990, il devient président du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) à partir de 1993 à 2008. Il intègre alors le Conseil général de l'environnement et du développement durable, à la tête de la section «risques, sécurité, sûreté», devient président de QUALIBAT (2009) et ainsi qu'un acteur majeur du Plan Bâtiment Durable de la Commission RBR 2020 (Réflexions sur le Bâtiment Responsable 2020)



Francis Rathier

Francis Rathier dirige le Bureau d'Etudes et de Recherche Sociologique (Bers). Il est aussi co-directeur de l'atelier de programmation urbaine et architecturale de l'Institut d'Urbanisme de Paris (IUP). Il accompagne les acteurs de la politique de la ville et de la rénovation pour intégrer les données des sciences humaines (enquête, évaluation, mis en place de la concertation...) au sein des programmes socio-urbains. Cette approche se traduit dans de multiples assistances à maîtrise d'ouvrage et animation d'équipes pluridisciplinaires, notamment dans les phases de programmation du projet architectural ou urbain. Il a participé à des réalisations expérimentales depuis les années quatre-vingt, telle « Conception et Usage de l'Habitat » du PUCA, avant de s'intéresser au processus de conception et à la construction du jugement architectural. Sa connaissance du pilotage des démarches pluralistes l'a conduit à concevoir des modules de formation sur la rénovation urbaine ou la politique de la ville.

LES INTERVENANTS DE LA FORMATION



Bernard Roth

Président directeur général de Cogedim-Paris, puis de George V Promotion et de Promaffine, filiale de promotion du groupe Affine, Bernard Roth a créé Périclès Développement, société de promotion et de conseil en immobilier dédiée à des projets à forte implication environnementale et au conseil en développement durable. Maître d'ouvrage privé de 1971 à aujourd'hui, il a réalisé un grand nombre d'opérations immobilières : logements collectifs, villages de maisons individuelles, bureaux, commerces, hôtels et résidences. Depuis 1997, il donne un cours annuel consacré à « la relation entre l'architecture et la maîtrise d'ouvrage » dans le Master d'urbanisme de Sciences Po, après avoir animé, pendant 16 ans, deux sessions annuelles consacrées à la maîtrise d'ouvrage pour la formation permanente de l'École Nationale des Ponts et Chaussées.

Il est co-auteur avec Bertrand Avril de *La Promotion Immobilière - Construire pour autrui* (Presses des Ponts et Chaussées, 1999, réédité en 2001). Il a publié divers articles et donné des conférences sur la qualité architecturale et des clés pour lire l'architecture.

Il est membre de l'Académie d'Architecture, administrateur et membre du comité exécutif de la Fondation Palladio.

Président de l'Association AMO de 2004 à 2011, il en est aujourd'hui Président d'honneur.



Jean-Paul Viguier

Architecte DPLG (1970), titulaire d'un Master of City planning in urban design de l'université de Harvard en 1973, Jean-Paul Viguier fait partie, avec Jean Bossu et Georges-Henri Pingusson, des membres fondateurs de l'Unité pédagogique n°5. Il contribue à une rubrique d'architecture urbaine dans la revue Urbanisme. De 1975 à 1992, ses projets ont été réalisés dans le cadre de l'Agence Jean Paul Viguier, Jean-François Jodry et associés. En 1981 et 1983, il obtient successivement, un Premier Prix du Jury pour le projet du concours pour l'Opéra de la Bastille (1981), et Premier Prix "ex-aequo" pour le projet de Tête Défense à Paris (1983). Il remporte En 1986, avec A. Provost, P. Berger et G. Clément, le concours pour la réalisation du parc André Citroën à Paris, (1986-1992), puis celui du Pavillon de la France, à l'Exposition Universelle de Séville en 1992. L'agence Jean-Paul Viguier et Associés, Architecture et Urbanisme a réalisé et conduit des projets réputés notamment le siège de France Télévisions, la tour de Cœur Défense à Paris, l'hôtel Sofitel Water Tower à Chicago, le Mac Nay Art Museum à San Antonio (Texas). La Médiathèque de Reims sur le parvis de la Cathédrale Notre-Dame et la construction du Musée d'Archéologie sur le site du Pont du Gard, témoignent de son intérêt pour la réalisation de bâti contemporain en relation au patrimoine. Jean-Paul Viguier a reçu de nombreux prix : Grand Prix du Moniteur des Villes pour le parc André Citroën, l'Équerre d'Argent d'Architecture (mention) pour l'Hôtel Industriel de la rue d'Aubervilliers à Paris 19ème, une Pyramide d'Or pour l'immeuble Rubis de Montpellier,

Il est membre de l'Académie d'architecture et membre honoraire de l'American Institute of Architects.

L'ABC du CAMO

A... cronyme

CAMO : Cycle architecture et maîtrise d'ouvrage

... agrément de la formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11754095375 auprès du préfet d'Île-de-France»

Cité de l'architecture & du patrimoine : n° SIRET : 478 184 906 000 12
*code APE : 91022

C... oordination pédagogique

École de Chaillot / Cité de l'architecture & du patrimoine -

Lydie Fouilloux, Béatrice Roederer
AMO / Zaïa Mhimdi

D... estinataires

Maîtres d'ouvrage privés,
maîtres d'ouvrage publics.

Nombre de participants : 25 maximum

La formation s'effectue au titre
de la formation continue

E... nseignants

Adrienne Barthélémy, Sophie Delhay,
Philippe Ameller, Raphaël Catonnet,
Philippe Choquet, Jacques Dubois,
Rémy Feredj, Alain Maugard,
Christian Laroche, Bernard Roth,
Jean-Paul Viguier

L... ieu de la formation

Cité de l'architecture & du patrimoine
École de Chaillot-Salle Anatole de Baudot
Pavillon d'About
7, av. Albert de Mun - 75116 Paris

P... rogrammation/ programme

Trois journées de formation en salle
+ 1 journée de visite

(sous réserve de modifications)

Le programme ainsi que le bulletin
d'inscription sont disponibles :

par téléchargement sur les sites internet de :

· Cité de l'architecture & du patrimoine :

· AMO :

Les 4 et 18 mars (visite sur site),
le 15 avril et le 20 mai 2015

S... uivi de la formation

La présence aux 4 journées est obligatoire
pour obtenir l'attestation de formation

T... arifs / financement

Coût : 2000 € TTC pour les 4 journées
(déjeuners compris)

La Cité de l'architecture & du patrimoine
n'est pas assujettie à la TVA.

*La formation peut être prise en charge
par les organismes financeurs de la formation
professionnelle continue.*

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renseignements auprès de :

**Cité de l'architecture & du patrimoine /
École de Chaillot**

Palais de Chaillot - 1 place du Trocadéro
et du 11 novembre - 75116 Paris

Fax : 01 58 51 52 90

Contacts : Béatrice Roederer : 01 58 51 59 98 /
Lydie Fouilloux : 01 58 51 52 96

e-mail : broederer@citechailot.fr /
lfouilloux@citechailot.fr

Site internet :

Association AMO

Zaia Mhimdi : 01 40 81 23 69 ou 23 71
c/o MEDDE La Grande Arche - 92055

La Défense Cedex 04

Fax : 01 40 81 25 51

e-mail : info@amo.asso.fr

Site Internet :

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription est à renvoyer
à l'attention de Lydie Fouilloux

· par fax : au 01 58 51 52 90

· par e-mail : lfouilloux@citechailot.fr
ou broederer@citechailot.fr

· par voie postale, à l'adresse suivante :
Cité de l'architecture & du patrimoine /
École de Chaillot (CAMO)

À l'attention de Lydie Fouilloux

Palais de Chaillot - 1 place du Trocadéro
et du 11 novembre - 75116 Paris.

L'inscription sera confirmée par courriel
au responsable de formation de l'organisme
employeur ainsi qu'au candidat, à réception
du bulletin accompagné du règlement
de 2000 € (chèque bancaire, libellé à l'ordre
de la Cité de l'architecture & du patrimoine)
dans la limite des places disponibles.

Une convention de formation professionnelle
sera établie et validera la participation définitive
du candidat à la session 2015.

Clôture des inscriptions
mercredi 25 février 2015

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

**Vous participez chaque année
au financement de la formation
professionnelle continue.
Les OPCA et FAF sont là pour financer,
en totalité ou partiellement,
vos actions de formation.**

N'hésitez plus, formez-vous !

Les principaux organismes financeurs

*Travailleurs indépendants et professionnels libé-
raux*

FIF PL : Fonds interprofessionnel de formation
des professionnels libéraux
01 55 80 50 00 – www.fifpl.fr

Salariés des professions libérales

OPCA PL : actalians
01 53 00 86 00 – www.actalian.fr

*Salariés des entreprises de l'informatique,
de l'ingénierie et du conseil*

FIAFEC : Fonds d'assurance de formation
ingénierie et conseil
0 811 02 11 12 – www.fiafec.fr

Salariés des entreprises en PME et TPE

AGEFOS PME Île de France

- de 10 salariés : 0 860 301 311

www.agefos-pme.com

+ de 10 salariés : 0 860 090 810

Ou l'AGEFOS du département auquel
vous êtes rattaché

Vous êtes intéressé par cette formation !
Renseignez-vous auprès de votre organisme
financeur.

Bureaux et commerces, rue Cardinal Lemoine
Agence Hardel Le Bihan © Vincent Fillon

Porte d'Orléans, projet restructuration
centre bus et logements © DR, RATP



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation professionnelle proposée par:
La Cité de l'architecture & du patrimoine - École de Chaillot / AMO

Titre	CAMO 2015, Cycle architecture et maîtrise d'ouvrage
Lieu	École de Chaillot /Cité de l'architecture & du patrimoine

Candidat			
M. ☐ Mme ☐			
Nom		Prénom	
Date de naissance	/	/	Nationalité
Adresse			
Code postal	Ville	Pays	
Téléphone			
Courriel	@		

Entreprise ou organisme			
Raison sociale ☐			
Adresse			
Code postal	Ville		
Téléphone	Fax		
Secteur public	Secteur privé ou associatif	Membre de l'association AMO/oui	non
Responsable de la formation dans votre établissement			
M.	Mme ☐	Mlle ☐	Nom
		Prénom	
Courriel		Téléphone	
Responsable de la formation dans votre établissement (si différente)			
M.	Mme ☐	Mlle ☐	Nom
		Prénom	
Courriel		Téléphone	

Date / / Signature du candidat

LA FABRICATION
DE LA VILLE DE DEMAIN

MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX URBAINS

Directeur de la publication
Guy Amsellem
Président de la Cité
de l'architecture & du patrimoine

Coordination
Mireille Grubert,
directrice de l'École de Chaillot

Programmation
Zaia Mhimdi (AMO)
et Béatrice Roederer
(École de Chaillot)

Conception graphique
Keva Epale
assistée par Alicia Izard

Cité de l'architecture
& du patrimoine
Palais de Chaillot
1, place du Trocadéro
et du 11 novembre

75116 Paris
Tél. : 01 58 51 52 00
Fax: 01 58 51 59 39
citechaillot.fr

Janvier 2015